time2learn

Fiche d'information relative à la protection des données

Swiss Learning Hub AG
Maneggstrasse 17
8041 Zürich

Hotline pour time2learn: 0848 02 55 02 (CHF 0.08/Min.)
E-mail : info@time2learn.ch

Version 1.5
01 decembre 2023

© Swiss Learning Hub AG

1 Introduction

Nous accordons une grande importance à la protection des données personnelles. Dans ce document, vous trouverez un bref aperçu des points les plus importants concernant le traitement des données et la protection des données au sein du Swiss Learning Hub AG.

2 Déclaration de confidentialité

time2learn est un produit de Swiss Learning Hub AG. Sur notre site web, vous trouverez une déclaration de protection des données détaillée qui s'applique également à time2learn. La déclaration de protection des données indique notamment sous la responsabilité de qui, quelles données sont traitées, dans quel but, comment et où, et quels sont les droits des personnes concernées.

Lien direct vers la déclaration de confidentialité (disponible aussi en allemand et en anglais): https://time2learn.ch/fr/politique-de-confidentialite/

Pour la version anglaise : https://www.swisslearninghub.com/en/data-protection-policy/

Lors de leurs commandes, les clients doivent accepter les conditions d'utilisation. Ces conditions contiennent également des informations sur la protection des données.

Lien vers les conditions d'utilisation :
https://go.time2learn.ch/Content/Docs/t2l_Nutzungsbedingungen_fr.pdf

3 Hébergement et conservation des données

L'exploitation de time2learn est assurée par notre société partenaire Netrics AG, dont le siège est à Bienne. Pour plus d'informations, voir https://www.netrics.ch

Toutes les données de time2learn sont stockées exclusivement dans **des centres de données en Suisse**.

4 Accord sur le traitement des données de commande

Si le Swiss Learning Hub traite des données personnelles pour le service cloud time2learn sur mandat du mandant, les parties concluent un accord sur le traitement des données de commande ("ADV").

L'ADV garantit que nous ne pouvons traiter les données que de la manière autorisée par le mandant (en tant que responsable ou premier responsable du traitement). Les principaux aspects de l'ADV sont les suivants:

- Nous respectons les lois sur la protection des données qui nous sont applicables et les instructions du donneur d'ordre;
- Nous traitons les données dans un pays offrant un niveau de protection des données adéquat (en particulier la Suisse et l'EEE) ; dans les pays tiers, uniquement avec l'accord du mandant et des mesures de protection supplémentaires;

© Swiss Learning Hub AG

- Nous considérons les données personnelles comme des informations confidentielles et les protégeons par des mesures techniques et organisationnelles appropriées ;
- Nous signalons immédiatement au mandant les violations de la sécurité des données et prenons les mesures immédiates nécessaires;
- Nous soutenons le mandant dans l'exercice des droits des personnes concernées et la réalisation d'analyses d'impact sur la protection des données;
- Nous informons de manière proactive sur les relations de sous-traitance et concluons les contrats correspondants avec les sous-traitants;
- Nous accordons au mandant des droits de contrôle afin qu'il puisse s'assurer du respect des obligations en matière de protection des données.

5 Certificats ISO Swiss Learning Hub AG et Netrics

Swiss Learning Hub AG

ISO 27001:2022 (sécurité de l'information)

Champ d'application : mise à disposition de solutions logicielles basées sur le cloud et création de contenus d'apprentissage numériques dans l'environnement de la formation professionnelle initiale et continue, y compris la formation tertiaire.

Valable : du 16 nov. 2023 au 15 nov. 2026

Swiss Learning Hub AG

ISO 9001 :2015 (Gestion de la qualité)

Champ d'application : Concevoir et réaliser des services et des produits dans les domaines Digital Learning et Digital Business

Valable : 23 jan. 2023 au 21 déc. 2025

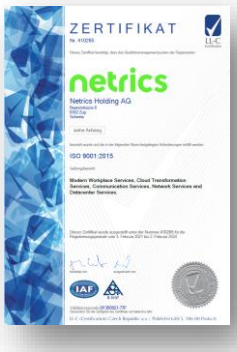

Netrics AG

ISO 9001:2015 (Gestion de la qualité)

Champ d'application : Services modernes sur le lieu de travail, transformation du cloud computing Services, services de communication, services de réseau et Services de centres de données.

Valable : 03 fevrier 2021 au 02 fevrier 2024

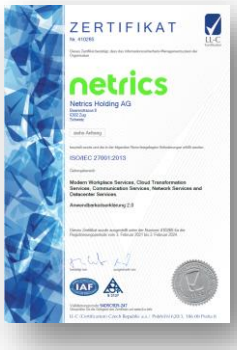

Netrics AG

ISO/IEC 27001:2013 (Sécurité de l'information)

Champ d'application : Services modernes sur le lieu de travail, transformation du cloud computing Services, services de communication, services de réseau et Services de centres de données.

Valable : 03 fevrier 2021 au 02 fevrier 2024

Netrics AG

ISO/IEC 27017:2015 (Sécurité de l'information dans le cloud)

Champ d'application : Services modernes sur le lieu de travail, transformation du cloud computing Services, services de communication, services de réseau et Services de centres de données.

Valable : 03 fevrier 2021 au 02 fevrier 2024

Netrics AG

ISO/IEC 27018:2019 (Protection des données dans le cloud)

Champ d'application : Services modernes sur le lieu de travail, transformation du cloud computing Services, services de communication, services de réseau et Services de centres de données.

Valable : 03 fevrier 2021 au 02 fevrier 2024

© Swiss Learning Hub AG

6 Désactivation de comptes

Lors de la désactivation de comptes, une distinction est faite entre le formateur et l'apprenti.

Formateurs:

- Après environ 300 jours d'inactivité, les formateurs reçoivent un e-mail les informant de la désactivation à venir. Après 30 jours supplémentaires d'inactivité, leur compte sera désactivé.
- Les responsables de formation ont également la possibilité de désactiver manuellement les comptes des formateurs ou des apprentis à tout moment.

Apprenants:

- Les comptes des apprentis sont désactivés une fois la date de départ atteinte - si celle-ci est définie. De plus, il existe pour les apprentis le processus "Archivage et suppression des apprentis" (voir ci-dessous).

L'inactivation des comptes permet d'empêcher qu'un utilisateur continue à utiliser time2learn.

7 Archivage et suppression des données des personnes en formation

Après la désactivation (fin de l'apprentissage plus 1,5 ans), les entreprises ont la possibilité de réactiver le compte correspondant pendant un an. Passé ce délai, les données des personnes en formation sont archivées et ne sont plus visibles par les utilisateurs finaux. Une autre année plus tard, les comptes et toutes les données qui s'y rapportent sont définitivement et irrévocablement supprimés.

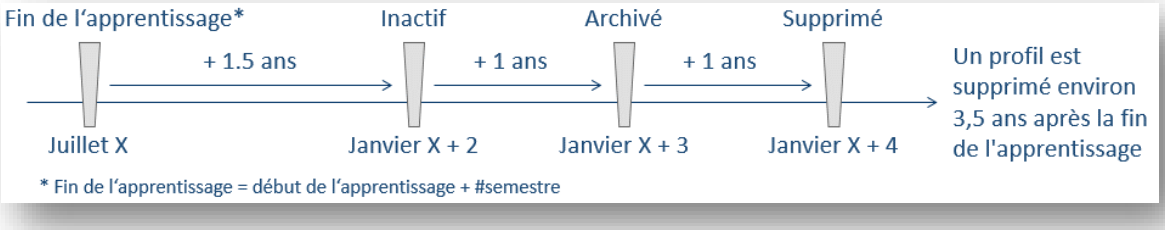

Ces durées d'archivage peuvent être adaptées aux besoins de chaque entreprise. N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez un tel aménagement (mail à info@time2learn.ch).

© Swiss Learning Hub AG